

PERMA-GARD 3028

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle			
Santé	3	3				
Risque d'incendie	0	0				
Réactivité	0	0				

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-06-17

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: PERMA-GARD 3028
MSDS #: 11551_HX
Code du produit: 11551330, 11551470, 11551150
Utilisation recommandée: Composé de phosphatation au zinc.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX ET DE LA PEAU . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INHALATION . DO NOT MIX WITH AMMONIA, BLEACH OR OTHER CHLORINATED COMPOUNDS. Can react to release chlorine gas.

Principales voies entree: Contact avec la peau. Absorption par la peau. Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation.
Contact avec la peau: Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents. Le contact avec la peau pourrait causer des réactions allergiques chez certaines personnes .
Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les personnes présentant des difficultés respiratoires préexistantes devraient être particulièrement attentives aux effets nocifs possibles sur la capacité respiratoire .
Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Contient des produits de fluorure . Peut causer de l'hypocalcémie, entraînant une fibrillation ventriculaire à action retardée qui soit potentiellement mortelle. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer un empoisonnement. Les symptômes d'un empoisonnement sont les suivants : méthémoglobinémie, cyanose (coloration bleue de la peau), chute marquée de la tension artérielle, menant à l'effondrement, le coma et éventuellement le décès

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 20%	1.25 g/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)	25.5 mg/m ³ (rat)
Acide nitrique	7697-37-2	5 - 10%	90 ml/kg (rat)	Non disponible	130 mg/m ³ (rat)
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	0.1 - 1.0%	15.2 mg/kg (rat)	Non disponible	1276 ppm/1H (rat)
Nitrate de nickel	13138-45-9	1 - 5%	1620 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Peut causer de l'hypocalcémie, entraînant une fibrillation ventriculaire à action retardée qui soit potentiellement mortelle. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone .

Dangers spécifiques: La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Risques inhabituels: Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuel

Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avalier . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit .
POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique: On devrait assurer l'aération générale de la pièce et même utiliser des ventilateurs de décharge afin de minimiser l'exposition aux vapeurs . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié..

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques .

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire: Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition . Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)
Acide nitrique	7697-37-2	4 ppm (STEL) 2 ppm (TWA)	5 mg/m ³ 2 ppm	10 mg/m ³ (STEL) 5 mg/m ³ (TWA)
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	2 ppm (Ceiling) 0.5 ppm (TWA) 2.5 mg/m ³ (TWA)	2.5 mg/m ³ F ₋	2.5 mg/m ³ (Ceiling) 2.5 mg/m ³ (TWA)
Nitrate de nickel	13138-45-9	0.2 mg/m ³ (TWA) 0.1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³ Ni	0.3 mg/m ³ (STEL) 0.1 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Vert	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Pas d'information disponible	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.379 g/cc	pH:	1.7
Dilution pH:	3 (1%)	Densité:	Pas d'information disponible

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Solubilité: soluble

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0%

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Oxydes d'phosphore . Oxydes d'azote (NOx) .
Matières à éviter: Ne pas mélanger avec des produits chlorés . Incompatible avec des bases.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive, ORALE , DL50 estimé entre 500 - 5000 mg/kg , Provoque des effets foie, reins, sang et système nerveux central .

Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: L'exposition répétée à des niveaux élevés de fluorure par voie d'ingestion, d'inhalation (ou d'absorption transcutanée s'il s'agit d'un risque d'absorption cutanée) peut occasionner la fluorose. La cible primaire est le squelette. Les effets peuvent inclure l'ostéoporose, une densité accrue des os, la tacheture de l'émail des dents et la calcification des ligaments . Le contact prolongé ou répété avec la peau pourrait causer des réactions allergiques chez certaines personnes . Pourrait causer le cancer . Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau de l'exposition .

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Pas d'information disponible.
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Le nickel est toxique pour les poumons, le foie et les reins .

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Nitrate de nickel	13138-45-9	Listed.	Listed.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État . Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif .

RCRA Hazard Class: D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDSL) , Europe (EINECS/ELINCS/NLP) , Australie (AICS) , Corée (ECL) , Japon (ENCS) , Philippines (PICCS) , Chine (IECSC) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ce produit contient des substances énumérées par la Proposition 65 de la Californie .

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Acide phosphorique	7664-38-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Acide nitrique	7697-37-2	Listed	-	Listed	Listed	Listed	Listed
Phosphate de zinc	7779-90-0	-	-	-	-	Listed	Listed
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	Listed	-	-	-	Listed	-

Nitrate de zinc	7779-88-6	Listed	-	Listed	-	Listed	Listed
Nitrate de nickel	13138-45-9	Listed	-	Listed	Listed	Listed	Listed

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 20%	5000		
Acide nitrique	7697-37-2	5 - 10%	1000	1000	Listed.
Phosphate de zinc	7779-90-0	5 - 10%			Listed.
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	0.1 - 1.5%	100	100	Listed.
Nitrate de zinc	7779-88-6	1 - 5%	1000		Listed.
Nitrate de nickel	13138-45-9	1 - 5%	100		Listed.

Composants	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Phosphate de zinc			Listed.
l'acide fluorhydrique	Listed.		
Nitrate de zinc			Listed.
Nitrate de nickel	Listed.		Listed.

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	Y
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: E Matières corrosives, D2A Matières très toxique.



Composants	N° CAS	NPRI
Acide nitrique	7697-37-2	Listed
Phosphate de zinc	7779-90-0	Listed
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	Listed
Nitrate de zinc	7779-88-6	Listed
Nitrate de nickel	13138-45-9	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:	non applicable
Préparé par:	NAPRAC
Conseils supplémentaires:	Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.